

le fixant sur un sol de perpétuité, et aussi d'assurer l'inviolabilité des généalogies. La fameuse particule "de" était donc un prix d'excellente application aux vertus indispensables pour assurer l'honneur et le succès des foyers et de la patrie, comme aussi pour distinguer les familles et empêcher le mélange des noms.

Il n'y a pas très longtemps, qu'on rie de cette coutume féodale et qu'on a effacé cette particule des plus beaux noms, et quelle difficulté on éprouve déjà à tracer une généalogie, que sera-ce dans cinquante ans ? Les idées démocratiques, d'égalité, se sont infiltrées partout. Ce n'est pas assez pour un grand nombre de descendants de nos meilleures familles canadiennes d'avoir perdu, souvent par leurs excès, la terre de leurs aïeux, ils veulent encore ignorer et perdre la gloire de leurs noms.

Les nobles français établis ici, furent la plupart des officiers de régiments licenciés, et surtout de celui commandé par M. Salières. Ils réussirent par leur vaillance à dompter les Iroquois. Plusieurs acceptèrent de vastes concessions de terre que le roi leur fit offrir en récompense de leurs services. Leurs noms sont attachés à nos plus belles plages comme à nos plus chers souvenirs.

Mettons en tête le héros de Monongahéla, Daniel H. M. Liénard de Beaujeu, chevalier de Saint-Louis. Il était commandant au Détroit, à Niagara (1750), et au Fort Duquesne (1755). Il défit le général Braddock qui était à la tête de 2,000 hommes. Son triomphe lui coûta la vie. Son frère Louis-Liénard, sieur de Villemande, se distingua sous Carleton, lors de l'invasion américaine